

L'Officier du Ministère Public Près le  
Tribunal de Police de Fontainebleau  
11 BIS, Place DE LA REPUBLIQUE  
77300 FONTAINEBLEAU

**RECLAMATION POUR AMENDE  
FORFAITAIRE MAJOREE**

L'Officier du Ministère Public

à

*Maître Yann LEFEBVRE  
87 RUE TURENNE  
75003 PARIS*

**Références à rappeler : RO 20/00016469 – PV 6275330258  
AFM 321210041215**

Référence : [REDACTED]

Rédacteur : AD

Maître,

Par courrier reçu le 03/07/2023, vous contestez l'Amende Forfaitaire Majorée établie :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **011325** FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **FORGES(77130), DEPARTEMENTALE D605**, en date du **09/09/2020 à 17h36**, par procès verbal n° **6275330258** dressé par **PELTON AUTOROUTE DE MAROLLES SUR SEINE 77**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : **CP-147-PH**

Après étude de ce dossier, je vous informe que j'ai décidé de procéder au classement sans suite de l'amende de votre client.

L'avis d'annulation de majoration a été transmis aux services de la Trésorerie Seine-et-Marne Amendes de MELUN, ainsi que la demande de restitution de points au Bureau National des Droits à Conduire.

Si votre client a fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire, il sera remboursé directement par le Trésor Public. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à FONTAINEBLEAU, le 04/08/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

